

COMPTE RENDU
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
En date du 18 décembre 2017

Le 18 *décembre* 2017 deux mil dix-sept à 9 heures 00 minutes,
Le conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Valérie HILAIRE, Vice-Présidente, en session ordinaire.

Convocation : 12/12/2017
Membres en exercice : 14
Membres présents : 09
Nombre de votants : 09

Présents : AMBLARD Jeanine, AUDINOS Maryvonne, CHAMP Raymonde, CHEVALIER François, CONSTANT Michel, FERRAND André, HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, ROYER Xavier,

Absent(e)s : BÉAL Gérard, CHAMP Luc, RICHARD Evelyne, RUBINI Morgane, VILLAIN François

Pouvoir(s) :

Secrétaire de Séance : AUDINOS Maryvonne

Madame la vice-Présidente cède la parole à Mme Maryvonne AUDINOS qui rappelle la réunion du 24 novembre. Elle précise que le restaurant-traiteur « O'Diable Vert » ne peut pas faire de proposition et l'entreprise « Fromentoux » n'a pas envoyé de devis.

Le choix du traiteur se porte sur l'entreprise de M. BUISSON, qui devra fournir une attestation d'assurance garantissant sa couverture pour la confection du repas du 28 janvier 2018 dont le menu est arrêté.

S'en suit l'organisation matérielle de cette journée et la répartition des tâches pour chacun.

Le colis, décidé lors de la dernière réunion et confectionné par Evelyne RICHARD, est validé par l'assemblée.

Il sera porté par les membres du CCAS aux personnes bénéficiaires, dont la liste sera affinée, la semaine qui précède le repas.

Il est décidé de revoir les critères d'attribution en 2018.

Madame HILAIRE fait un premier bilan de l'installation de la famille de réfugiés et précise que 2 des 4 enfants sont déjà scolarisés et que tout se passe pour le mieux.

Monsieur Chevalier réitère sa demande de relogement pour une famille albanaise.

La séance est levée à 10h10.

La vice-présidente,

Valérie HILAIRE



La secrétaire,

Maryvonne AUDINOS